



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Salles de cinema

Question écrite n° 47859

### Texte de la question

M. Georges Sarre attire l'attention de M. le ministre de la culture sur les effets nefastes qu'aura l'ouverture prochaine d'un multiplex de 14 salles de cinema sur le site de l'Aquaboulevard a Paris XVe. En effet, l'autorisation de construire, accordee le 20 janvier 1997, par le Conseil de Paris risque de faire perdre une partie de leur clientele aux salles independantes. Elle ne tient en outre pas compte des autres projets d'ouverture de multiplex qui existent a Bercy, Porte de la Villette et Porte d'Aubervilliers, ainsi que sur le terrain acquis par la societe MK 2 dans la ZAC Paris Rive Gauche. C'est pourquoi il lui demande quelles mesures il compte prendre pour soutenir les salles de cinema independantes et limiter la multiplication desordonnee des complexes appartenant aux majors de la distribution.

### Données clés

**Auteur :** [M. Sarre Georges](#)

**Circonscription :** - RL

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 47859

**Rubrique :** Cinema

**Ministère interrogé :** culture

**Ministère attributaire :** culture

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 février 1997, page 446